

Cette grille d'inspection vise à soutenir les milieux de travail à effectuer une inspection préventive afin de répondre à la LSST art 51:

51. L'employeur doit prendre les mesures nécessaires pour protéger la santé et assurer la sécurité et l'intégrité physique et psychique du travailleur. Il doit notamment:

1° s'assurer que les établissements sur lesquels il a autorité sont équipés et aménagés de façon à assurer la protection du travailleur;

3° s'assurer que l'organisation du travail et les méthodes et techniques utilisées pour l'accomplir sont sécuritaires et ne portent pas atteinte à la santé du travailleur;

4° contrôler la tenue des lieux de travail, fournir des installations sanitaires, l'eau potable, un éclairage, une aération et un chauffage convenable et faire en sorte que les repas pris sur les lieux de travail soient consommés dans des conditions hygiéniques;

5° utiliser les méthodes et techniques visant à identifier, contrôler et éliminer les risques pouvant affecter la santé et la sécurité du travailleur;

7° fournir un matériel sécuritaire et assurer son maintien en bon état

Procédure d'utilisation :

1. Cocher non applicable (N/A) lorsque l'élément ne s'applique pas.
2. Passer les éléments à inspecter un à un.
3. Écrire les mesures correctives pour chacun des éléments non conformes.
4. Remettre la grille complétée au gestionnaire responsable du milieu qui assurera la mise en place des mesures correctives.
5. Acheminez la présente grille complétée et remise au gestionnaire via le FORMS disponible à la page intranet du PPMET. (Onglet volet prévention/grille d'inspection préventive des milieux de travail)



1.	ÉTAT GÉNÉRAL DES LIEUX - BUANDERIE			
Critères	Oui	Non	N/A	Action en cas de non-conformité
Les planchers sont en bon état (sans bris ni d'irrégularité).	☐	☐	☐	
Les planchers sont exempts d'eau, de liquides ou de débris pouvant représenter un risque de chute.	☐	☐	☐	
Des tapis antifatigues sont installés aux postes de travail statiques.	☐	☐	☐	
Des drains fonctionnels sont présents au sol pour éviter l'accumulation d'eau.	☐	☐	☐	
Les plafonds sont en bon état (ex. : absence de moisissures, absence de tuiles présentant un risque de tomber).	☐	☐	☐	
Les tuiles acoustiques couvrent l'ensemble du plafond et sont propres.	☐	☐	☐	
Les grilles de ventilation ne sont pas obstruées par du mobilier ou des objets.	☐	☐	☐	
L'endroit est bien éclairé.	☐	☐	☐	
Les voies de circulation sont dégagées sur une longueur minimum de 600 mm et libres de tout encombrement (ex. : chariots, poubelles, équipements).	☐	☐	☐	
Aucun bruit gênant, fort ou anormal n'est présent (Est-ce possible de discuter sur un ton normal?)	☐	☐	☐	
Les sorties de secours sont bien identifiées, dégagées sur une longueur de 1 100 mm et équipées d'un système d'éclairage fonctionnel.	☐	☐	☐	
Les panneaux électriques sont fermés et facilement accessibles.	☐	☐	☐	
L'espace est suffisant et bien dégagé pour accomplir les tâches (aucun encombrement autour des équipements et des postes de travail).	☐	☐	☐	
L'accès aux escaliers et aux portes est libre et dégagé.	☐	☐	☐	

2. RÉCEPTION DE LINGERIE SOUILLÉE ET CHUTE À LINGE				
Critères :	Oui	Non	N/A	Action en cas de non-conformité
Chute à linge				
Présence de chariot pour la réception des sacs afin de réduire les manutentions.	☐	☐	☐	
Les chariots sont solidement fixés (ancrés) pour éviter tout déplacement lors de l'impact causé par la chute des poches de lingerie.	☐	☐	☐	
La procédure d'utilisation de la chute à linge est accessible et visible sur les lieux.	☐	☐	☐	
Le système de verrouillage des portes s'active lorsqu'une porte est ouverte sur les étages.	☐	☐	☐	
Si la chute à linge comporte une sortie en angle : en cas de blocage des sacs de lingerie, la procédure de déblocage et de cadenassage est connue et appliquée.	☐	☐	☐	
Local de lingerie souillée				
Des contenants pour déchets biomédicaux destinés aux objets piquants ou tranchants sont disponibles.	☐	☐	☐	
Le local bénéficie d'une climatisation ou d'une ventilation adéquate.	☐	☐	☐	
Le local est verrouillé et accessible uniquement aux employés autorisés.	☐	☐	☐	

3. ÉQUIPEMENTS				
Critères :	Oui	Non	N/A	Action en cas de non-conformité
Les travailleurs connaissent la procédure à suivre pour compléter une requête lors d'un bris d'équipement.	☐	☐	☐	
Lorsqu'ils ne sont pas utilisés, les équipements sont entreposés de façon sécuritaire, en dehors des espaces de circulation.	☐	☐	☐	
Des équipements d'aide à la manutention sont disponibles, en bon état et fonctionnels.	☐	☐	☐	
Les chariots et les bacs roulants, sont stables et en bon état (faciles à déplacer).	☐	☐	☐	
Les roues des chariots et des bacs roulants, sont propres et en bon état (absence d'usures excessives, ni de bris).	☐	☐	☐	
Les freins des chariots et des bacs roulants, sont en bon état et fonctionnels.	☐	☐	☐	
Le matériel est empilé de manière stable et sécuritaire sur les chariots et les bacs roulants.	☐	☐	☐	
Des faux fonds sont disponibles dans chaque bacs roulant.	☐	☐	☐	
Le nettoyage et le rangement des chariots s'effectuent dans un environnement dégagé et non encombré.	☐	☐	☐	
Les équipements électriques sont en bon état, et leurs dispositifs de verrouillage sont fonctionnels.	☐	☐	☐	
Les équipements (laveuses, sècheuses) sont verrouillés lorsqu'ils sont en fonction.	☐	☐	☐	
Les fils des équipements sont en bon état et ne traînent pas au sol.	☐	☐	☐	
Les escabeaux et les échelles portatives sont disponibles, stables et en bon état (échelons, montants, patins).	☐	☐	☐	
Les échelles portatives et escabeaux sont d'un grade minimal de 1 ou 2.	☐	☐	☐	
Des échelles portatives et escabeaux de longueur suffisante sont disponibles en fonction du travail à accomplir.	☐	☐	☐	
Des poubelles sont disponibles et en quantité suffisantes.	☐	☐	☐	

4. ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE (EPI) ET SIMDUT				
Critères :	Oui	Non	N/A	Action en cas de non-conformité
Les ÉPI requis sont disponibles en quantité suffisante et facilement accessibles à proximité.	☐	☐	☐	
Les travailleurs portent les ÉPI requis.	☐	☐	☐	
Les travailleurs portent des chaussures adéquates et sécuritaires pour la tâche.	☐	☐	☐	
Le cartable SIMDUT est disponible et connu des travailleurs.	☐	☐	☐	
Les travailleurs ont suivi la formation SIMDUT sur la plateforme ENA.	☐	☐	☐	
La grille d'inspection de la douche oculaire est disponible à proximité de celle-ci.	☐	☐	☐	
La procédure de nettoyage des contenants de produits est connue des travailleurs.	☐	☐	☐	

5. LOCAL D'ENTREPOSAGE				
Critères	Oui	Non	N/A	Action en cas de non-conformité
Le local est bien éclairé.	☐	☐	☐	
Les voies de circulation ne sont pas glissantes (par usure ou humidité).	☐	☐	☐	
Les voies de circulation sont sans encombrement.	☐	☐	☐	
Les étagères sont en bon état, exemptes de rouille et leur structure est intacte.	☐	☐	☐	
Les charges sont réparties en hauteur selon leur poids : les objets légers en haut, les plus lourds en bas.	☐	☐	☐	
Le matériel des étagères est résistant aux produits chimiques entreposés.	☐	☐	☐	
Les escabeaux sont conformes à la norme Portable ladders ACNOR Z11-1969 (échelle portative de classe 1 et 2).	☐	☐	☐	
L'empilage ne gêne ni l'entrée ni la propagation de la lumière.	☐	☐	☐	
L'empilage ne nuit pas au fonctionnement des machines.	☐	☐	☐	
L'empilage ne bloque pas les voies de circulation, les ascenseurs, les escaliers ou les portes.	☐	☐	☐	
L'empilage n'entrave pas l'accès aux panneaux électriques.	☐	☐	☐	
L'empilage ne bloque pas l'accès aux douches ou autres équipements d'urgence (extincteurs, boyaux, bouton d'arrêt d'urgence, téléphone d'urgence).	☐	☐	☐	
Le haut des piles de matériel respecte une distance maximale de 450 mm par rapport aux têtes des gicleurs.	☐	☐	☐	
La hauteur des piles ne compromet pas leur stabilité.	☐	☐	☐	
L'entreposage est organisé de manière à éviter les doubles manipulations et les risques de chute d'objets.	☐	☐	☐	

6. AUTRE PROBLÈME DE SÉCURITÉ

7. AUTRE ÉLÉMENT NON CONFORME

8. SUIVI DU VÉRIFICATEUR
Suivi requis : ☐ Oui ☐ Non Date prévue du suivi : _____

9. SIGNATURE DU VÉRIFICATEUR
Nom (en lettre moulées) : _____ Signature : _____ Date : _____

10. INFORMATION SUR LE LIEU INSPECTÉ	Date :	
Nom de l'établissement :		
Direction :		
Service :		
Nom du responsable :		